



Téléconsultation

MA CONSULTATION MÉDICALE A DISTANCE

Mon médecin m'a proposé une téléconsultation car ma situation médicale le permet.

POURQUOI ?



EVITER LES
DEPLACEMENTS

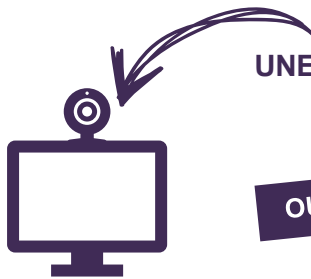


EVITER LES DÉLAIS
D'ATTENTE



CONFORT DE RESTER
CHEZ MOI

QUEL ÉQUIPEMENT ?



UN ORDINATEUR

UNE WEBCAM

OU



UNE TABLETTE

+



UNE CONNEXION
INTERNET

COMMENT PAYER ET ETRE REMBOURSÉ ?



La téléconsultation est **facturée par le médecin**, comme une consultation en cabinet.
Si le médecin l'a paramétré, je peux **régler en ligne**, de manière sécurisée, par carte bancaire.

Les modalités de remboursement sont les mêmes que pour une consultation en cabinet.

MES DROITS



Mon **consentement** est nécessaire pour la téléconsultation

Le **secret médical** est assuré, comme une consultation en cabinet

Mes **données personnelles** sont **protégées**